

Blés : les semis vont débuter, les observations également

Céréales

06.10.2017



La pose de pièges, avant les semis, permet d'anticiper une éventuelle protection des blés contre les limaces.

Alors que le suivi des cicadelles et des pucerons débutera une fois que les semis de blé seront réalisés, le piégeage et le comptage des [limaces](#) peuvent avoir lieu dès à présent, d'autant que le retour des pluies annoncé pour cette semaine est favorable à l'activité de ces ravageurs. La pose de pièges humidifiés, la veille du comptage, installés tous les 5 mètres, permet d'avoir une bonne vision de la densité de population. Dans les situations à risque élevé, un travail du sol (déchaumage ou roulage par exemple) peut aider à faire baisser les populations. Le risque est considéré comme « élevé » s'il y a plus de 50 limaces par m². Entre 20 et 50 limaces par m², il est jugé « moyen ». En deçà, le risque est « faible ».

Cibles:

Limace